



## CONSEIL D'ETAT

Château cantonal  
1014 Lausanne

Conférence des gouvernements cantonaux  
Monsieur Lorenz Bösch, président  
Monsieur Canisius Braun, secrétaire  
Amthausgasse 3  
Case postale 444  
3000 Berne 7

Réf. : RR/14011799

Lausanne, le 14 juin 2006

### Négociations OMC / AGCS (cycle de Doha) - Préparation de l'offre révisée suisse

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire,

Le Canton de Vaud a bien reçu vos courriers datés du 28 avril et du 10 mai 2006 et vous en remercie. Par la présente, le Conseil d'Etat vaudois a le plaisir de répondre à votre consultation relative à la préparation de la troisième offre suisse concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Nous tenons tout d'abord à saluer le travail effectué par la CdC pour la préparation de la prise de position commune des gouvernements cantonaux, en réponse à la consultation lancée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (*seco*).

Nous exprimons notre accord par rapport au projet de prise de position, dans sa version du 10 mai 2006, tant dans sa partie "Considérations générales", que dans celle "Propositions d'amélioration en détail".

Plus spécifiquement, nous vous informons que la loi vaudoise du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE) n'exige pas la nationalité suisse pour exercer l'activité de guide de montagne dans le canton. Pour l'accès à la formation, cette question est traitée par le droit fédéral. En outre, la LEAE ne prévoit pas d'obligation de collaboration avec les guides de montagne locaux pour les présences commerciales et la fourniture de prestations par des personnes physiques.

En ce qui concerne les services de transport par pipeline, il n'existe pas dans le Canton de Vaud de restrictions plus sévères que celles déjà prévues dans le droit fédéral.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous présentons, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire, l'expression de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT

LE CHANCELIER

Pascal Broulis

Vincent Grandjean

#### **Copie**

- OAE